

Expulsion le 1 avril

Par Maxime99, le 25/02/2024 à 16:38

Bonjour, suite à un jugement expulsion et les 2 mois requis pour qu'il parte, nous avons reçu l'avis expulsion daté le 1 avril . Notre avocat est mandaté pour qu'il appelle le huissier pour l'expulsion le 1 avril, on est le 25 FÉVRIER et notre avocat nous a toujours pas donné de nouvelles de la procédure à suivre. Si on doit être présent ou pas pour l'expulsion, après avoir envoyé un mail 1 semaines avant, nous avons toujours pas eu de réponse de ça part et de la suite de la procédure, nous somme perdu normalement le huissier doit appelez sûrement les force publique avec un serrurier etc.. comment ça se passe, somme nous informés par le huissier ou l'avocat comment ça se passe ? Je vous remercie pour votre réponse cordialement monsieur, madame

Par Visiteur, le 25/02/2024 à 16:55

Bonjour,

Tout est expliqué ici :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31272

Rappel nous sommes le 24 février et pas encore au 24 mars ...